

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 29 février 2024

N°24-02-13

Date de la convocation  
22 février 2024**L'an deux mil vingt quatre  
et le vingt-neuf février**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

**Présents :**

M Frédéric GIRODET, Maire ; Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M André MOLLE, Adjoints, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués ; Mme Véronique MAURIN, M Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON ; Conseillers Municipaux ;

**Absents excusés avec pouvoir :**

Anne VINSON qui a donné pouvoir à M. Frédéric GIRODET  
Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY  
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme M.-F. SOUBEYRAN  
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M. André MOLLE  
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M. Alain MONDON

**Absents excusés sans pouvoir**

Mme Mélanie PICHON

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

**Objet : Demande de subvention auprès de la Région pour l'aménagement et la revitalisation du centre-ville**

M. Le Maire évoque les travaux d'aménagement et de revitalisation du centre bourg. Afin de finaliser le dossier de subvention auprès de la Région, il est nécessaire que le conseil municipal se prononce sur cette demande à hauteur de 250 000 euros.

**AR Prefecture**043-214302051-20240229-24\_02\_13-DE  
Reçu le 08/03/2024

Il rappelle le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AMENAGEMENT ET REVITALISATION DU CENTRE VILLE DE ST JUST MALMONT									
	DEPENSES HT					RECETTES			
	Place mairie	Place Moulin	Rue du centr	Stationneme	TOTAL	financier	montant	taux	
Travaux préparatoires, préparation des supports, dépose	29 855,00 €	38 047,33 €	20 975,33 €	9 603,33 €	98 480,99 €	Région	250 000,00 €	40,00%	
revêtement, caniveaux de contrôle d'étanchéité, grilles et sablage	83 476,00 €	61 284,40 €	191 430,00 €	69 373,80 €	405 564,20 €	ETAT DETR	90 000,00 €	14,43%	
terrasse bois	0,00 €	8 400,00 €	0,00 €	0,00 €	8 400,00 €	fonds vert	108 514,50 €	17,40%	
signalisation horizontale et verticale	0,00 €	380,00 €	4 475,00 €	650,00 €	5 505,00 €				
espace verts et arrosage	5 054,00 €	7 884,00 €	9 260,00 €	6 706,00 €	28 904,00 €	Autofinance	175 063,69 €	28,07%	
serrurerie et mobilier	14 950,00 €	13 280,00 €	5 500,00 €	200,00 €	33 930,00 €				
opérations préalables à la réception	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	2 000,00 €				
Imprévus 7%	9 368,00 €	9 084,00 €	16 250,00 €	6 092,00 €	40 794,00 €				
	143 203,00 €	138 859,73 €	248 390,33 €	93 125,13 €	623 578,19 €		623 578,19 €	99,90%	

Après cet exposé, Monsieur Le Maire propose :

**DE SOLLICITER** l'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 250 000 euros

**D'AUTORISER** M. Le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande

Le conseil municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité les propositions de Monsieur Le Maire.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits  
A Saint Just Malmont, le 29 février 2024

Le Maire,  
Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance  
Mme Emilie MASSARDIER

**AR Prefecture**

043-214302051-20240229-24\_02\_13-DE  
Reçu le 08/03/2024